

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1892-1893.

Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1893 ⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (*), PAR M. LÉON VISART DE BOCARMÉ.

MESSIEURS,

Le projet de Budget de la Guerre pour 1893 présente une diminution de fr. 159,429-50 sur le budget adopté en 1892. Mais cette diminution n'est qu'apparente, une partie de cette somme s'appliquant au jour supplémentaire de l'année bissextile, et l'autre à la solde des élèves de l'école militaire, qui n'est pas une dépense réelle puisqu'elle est remboursée à l'État.

Le projet de Budget a été adopté à une grande majorité par les sections.

La section centrale s'est préoccupée des modifications apportées dans les cadres de l'armée par la nouvelle organisation divisionnaire. Il semble que cette simplification des états-majors, simplification évidente, puisque les états-majors des circonscriptions ont disparu, doive permettre la suppression, par extinction, de certains emplois. Cette suppression donnerait lieu à des économies qui pourraient être utilement employées, car la question d'argent empêche bien des réformes urgentes. Afin de se rendre un compte exact de la situation nouvelle, la section centrale a demandé à l'honorable Ministre de la Guerre un tableau complet, au point de vue des états-majors, des corps de troupes et des emplacements, d'après la nouvelle organisation.

Tous ceux qui s'intéressent à la défense du pays ont appris avec satisfaction, qu'après avoir été retardée par suite de la mauvaise qualité de

(1) Budget, n° 6, IX (session de 1892-1893).

(*) La section centrale, présidée par M. DE LANTSHEERE, était composée de MM. NOTHOMB, RAEMDONCK, PHILIPPOT, DE TROOZ, LÉON VISART DE BOCARMÉ et LEFEBVRE.

certaines pièces, la fabrication du nouveau fusil à répétition a été continuée dans d'excellentes conditions. Toutefois, la section centrale recommande à l'honorable Ministre de la Guerre de veiller à ce que tous nos régiments reçoivent le nouvel armement dans le plus bref délai possible.

Rien ne serait déplorable comme une entrée en campagne — bien peu probable, heureusement — avec une armée dont les régiments n'auraient pas le même armement perfectionné.

Des membres de la section ont demandé pourquoi le fusil Mauser avait été préféré au fusil Marga, dont l'inventeur est Belge. Quelques explications à ce sujet seront utiles ici.

Le fusil Marga est peut-être *actuellement* aussi bon que le Mauser, et si le concours avait lieu en ce moment, il pourrait avoir des chances d'en sortir victorieux.

Mais il est à remarquer qu'à l'époque où a fonctionné, au camp de Beverloo, la Commission présidée par le Lieutenant-Général van der Smissen, le fusil Marga était pour ainsi dire à l'état embryonnaire et ne pouvait soutenir la comparaison avec le fusil Mauser. Les expériences les plus sérieuses, les plus impartiales, eurent lieu, et ce dernier fut choisi en parfaite connaissance de cause.

Depuis, le fusil Marga, perfectionné, amélioré, devint l'arme excellente qu'il est maintenant. Mais, entretemps, les contrats pour la prompt fabrication des Mauser étaient passés, l'outillage nécessaire était exécuté, et il est aisé de comprendre qu'il était impossible pour le Gouvernement de revenir sur la décision prise.

Le Mauser, d'ailleurs, est une arme de premier ordre, répondant à toutes les exigences modernes, dans laquelle notre brave infanterie peut avoir une confiance absolue.

La Législature a accordé depuis deux ans les crédits nécessaires pour le renouvellement des selles de toute la cavalerie. Mais ces crédits n'ont pas encore été totalement employés.

La section centrale recommande à l'honorable Ministre de la Guerre de compléter le plus tôt possible le nombre des selles, nouveau modèle, et de demander, si cela est nécessaire, un nouveau crédit pour cet objet.

On assure que de nombreux chevaux ont été blessés par les selles anciennes pendant l'été dernier, et il est urgent de faire cesser cet état de choses.

La section centrale croit devoir soulever aussi la question du couchage des soldats. Il est certain qu'en temps ordinaire, quand il n'y a que l'effectif normal du temps de paix sous les armes, les troupes n'ont pas à se plaindre sous ce rapport. Il n'en est malheureusement pas de même quand des classes sont rappelées en cas de grève ou pour toute autre raison. Il y a deux ans, un rappel a eu lieu au milieu de l'hiver, par un froid intense. Les miliciens rentrés le soir n'avaient pour lit qu'une paille et une couverture absolument insuffisante.

Beaucoup de ces jeunes gens ne pouvaient dormir, glacés par le froid, et ont passé la nuit à battre la semelle pour se réchauffer.

Il y a là une mesure urgente à prendre. De pareils faits ne doivent plus se renouveler. Un soldat doit pouvoir coucher dans la neige ou dans la boue, quand le devoir l'exige, mais il y a cruauté à lui faire subir des souffrances inutiles.

A ce même point de vue, il est à remarquer que dans les grandes villes, les effectifs sous les armes étant relativement faibles, le service de garde est souvent fort dur pour les soldats.

Il arrive trop souvent qu'ils n'ont qu'une nuit de repos sur deux, ce qui est évidemment trop peu. On assure même qu'il est arrivé, exceptionnellement, que des hommes aient monté la garde deux nuits de suite.

Il y a des sentinelles nécessaires, au point de vue de la sécurité publique, du prestige des autorités ou du service des casernes, et l'on ne peut songer à les supprimer. Mais la section centrale exprime le vœu que l'honorable Ministre de la Guerre veuille bien examiner si, dans certaines circonstances, il ne serait pas possible d'en diminuer le nombre ou de renforcer temporairement la garnison des grandes villes.

La question des indemnités de déplacement pour les officiers et celle de l'abus des chevaux bleus ont été soulevées au sein de la section, qui en recommande l'examen à l'honorable Ministre de la Guerre, ainsi qu'elle l'a fait en 1890.

Il serait utile que le Département de la Guerre s'entendît le plus tôt possible avec celui des Chemins de fer, pour la construction d'une gare d'embarquement pour la cavalerie à Etterbeek.

En effet, en cas de troubles ou de mobilisation, les régiments logés dans les magnifiques casernes voisines de cette station seraient obligés de perdre un temps précieux pour aller s'embarquer à Bruxelles.

La dépense serait relativement peu considérable, et l'utilité de ce travail est incontestable.

Le projet de Budget a été adopté par la section centrale, à l'unanimité des membres présents.

Le Rapporteur,

L. VISART DE BOCARMÉ.

Le Président,

T. DE LANTSHEERE.



(4)

(5)

(N^o 18.)

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1892-1893.

Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1893 ⁽¹⁾.

ANNEXES

COMPOSITION DE

GRAND QUARTIER

État-major et services divers.
Compagnie de chemin de fer.
Un peloton de la compagnie de télégraphistes de
Equipage de ponts.
Colonne d'ambulance. (Le personnel d'administration
Détachement d'administration. (Idem.
1^{er} peloton de la 7^e compagnie du train.

1^{re} Division d'armée.

Quartier général.
1^{re} brigade { 1^{er} régiment de ligne.
 { 2^e — —
2^e brigade { 3^e — —
 { 4^e — —
1^{er} bataillon des carabiniers.
1^{re} compagnie du génie.
1^{er} régiment d'artillerie (8 batteries montées).
1 escadron du 5^e lanciers.
1 — du 4^e —
1^{re} compagnie du train.
1^{re} — d'administration.
1 section de télégraphistes de campagne.
Détachement d'administration.
2 colonnes de munitions d'artillerie.
2 — d'infanterie.
1 section du parc du génie.
Équipage d'approvisionnement.
Colonne d'ambulance.
2 colonnes de vivres.
Dépôt de remonte.
2 hôpitaux volants.

2^e Division d'armée.

Quartier général.
3^e brigade { 5^e régiment de ligne.
 { 6^e — —
4^e brigade { 7^e — —
 { 8^e — —
2^e bataillon des carabiniers.
2^e compagnie du génie.
2^e régiment d'artillerie (7 batteries montées).
1 escadron du 1^{er} chasseurs à cheval.
1 — 2^e —
2^e compagnie du train.
2^e — d'administration.
1 section de télégraphistes de campagne.
Détachement d'administration.
2 colonnes de munitions d'artillerie.
2 — d'infanterie.
1 section du parc du génie.
Équipage d'approvisionnement.
Colonne d'ambulance.
2 colonnes de vivres.
Dépôt de remonte.
2 hôpitaux volants.

CAVAL

1^{re} Division.

1^{re} brigade { 1^{er} régiment de guides (4 escadrons).
 { 2^e — — (4 —).
2^e brigade { 1^{er} régiment de lanciers (4 —).
 { 2^e — — (4 —).
Artillerie { 58^e batterie à cheval.
 { 39^e — —
1^{er} peloton de la 6^e compagnie du train.
Colonne de munitions d'artillerie.
Détachement d'administration (fourni par la 3^e compagnie).
Colonne d'ambulance. (Le personnel d'administration est fourni par la 3^e compagnie.)

L'ARMÉE DE CAMPAGNE

GÉNÉRAL

campagne.

est fourni par la 4^e compagnie.)
idem.)

3^e Division d'armée.

Quartier général.
5^e brigade { 9^e régiment de ligne.
 { 10^e —
6^e brigade { 11^e —
 { 12^e —
5^e bataillon des carabiniers.
5^e compagnie du génie.
4^e régiment d'artillerie. (7 batteries montées.)
1 escadron du 1^{er} lanciers.
1 — 2^e —
3^e compagnie du train.
3^e — d'administration.
1 section de télégraphistes de campagne.
Détachement d'administration.
2 colonnes de munitions d'artillerie.
2 — d'infanterie.
1 section du parc du génie.
Équipage d'approvisionnement.
Colonne d'ambulance.
2 colonnes de vivres.
Dépôt de remonte.
2 hôpitaux volants.

4^e Division d'armée.

Quartier général.
7^e brigade { 1^{er} régiment de chasseurs à pied.
 { 2^e —
8^e brigade { 3^e —
 { Régiment des grenadiers.
4^e bataillon des carabiniers.
4^e compagnie du génie.
5^e régiment d'artillerie (8 batteries montées).
1 escadron du 1^{er} guides.
1 — 2^e —
4^e compagnie du train.
4^e — d'administration.
1 section de télégraphistes de campagne.
Détachement d'administration.
2 colonnes de munitions d'artillerie.
2 — d'infanterie.
1 section du parc du génie.
Équipage d'approvisionnement.
Colonne d'ambulance.
2 colonnes de vivres.
Dépôt de remonte.
2 hôpitaux volants.

ERIE.

2^e Division.

3^e brigade { 1^{er} régiment de chasseurs à cheval (4 escadrons).
 { 2^e — (4 —).
4^e brigade { 3^e régiment de lanciers (4 —).
 { 4^e — (4 —).
Artillerie { 18^e batterie à cheval.
 { 19^e —
2^e peloton de la 6^e compagnie du train.
Colonne de munitions d'artillerie.
Détachement d'administration (fourni par la 1^{re} compagnie).
Colonne d'ambulance. (Le personnel d'administration est fourni par la 1^{re} compagnie.)

EMPLACEMENTS DES ÉTATS-MAJORS ET DES TROUPES

1^{re} division d'armée		Garnisons	2^{me} division d'armée		Garnisons
Quartier général		Gand	Quartier général		Anvers
1 ^{re} brigade { 1 ^{er} régiment de ligne.		Gand	3 ^{me} brigade { 3 ^{me} régiment de ligne		Anvers
(Gand) { 2 ^{me} —		Gand	(Anvers) { 6 ^{me} —		Anvers
2 ^{me} brigade { 5 ^e —		Ostende	4 ^{me} brigade { 7 ^{me} —		Anvers
(Bruges) { 4 ^e —		Bruges	(Anvers) { 8 ^{me} —		Anvers
1 ^{er} bataillon des carabiniers . . .		Bruxelles	2 ^e bataillon des carabiniers . . .		Bruxelles
1 ^{re} compagnie du génie.		Anvers	2 ^e compagnie du génie.		Anvers
1 ^{er} régiment d'artillerie		Gand	2 ^e régiment d'artillerie		Malines
1 escadron du 5 ^e lanciers.		Bruges	1 escadron du 1 ^{er} chasseurs à cheval		Tournai
1 — du 1 ^{er} lanciers		Gand	1 — du 2 ^{me} —		Mons
1 ^{re} compagnie du train		Anvers	2 ^{me} compagnie du train		Anvers
1 ^{re} — d'administration		Gand	2 ^{me} — d'administration		Anvers
1 section de télégraphistes de campagne		Bruxelles	1 section de télégraphistes de campagne		Bruxelles
Détachement d'administration . . .		Gand	Détachement d'administration . . .		Malines
2 colonnes de munition d'artillerie .		Termonde	2 colonnes de munitions d'artillerie .		Malines
2 — d'infanterie		Termonde	2 — d'infanterie		Anvers
1 section du parc du génie.		Anvers	1 section du parc du génie.		Anvers
Équipage d'approvisionnement . . .		Termonde	Équipage d'approvisionnement . . .		Bruxelles
Colonne d'ambulance		Termonde	Colonne d'ambulance		Anvers
2 colonnes de vivres		Termonde	2 colonnes de vivres		Malines
Dépôt de remonte (n'existe pas en temps de paix).			Dépôt de remonte (n'existe pas en temps de paix).		
2 hôpitaux volants		Termonde	2 hôpitaux volants		Anvers

CAVA

1^{re} Division. — État-major		Garnisons
		Bruxelles
1 ^{re} brigade { 1 ^{er} régiment de guides (4 escadrons)		Bruxelles
(Bruxelles) { 2 ^e — (4 escadrons)		Bruxelles
2 ^e brigade { 1 ^{er} régiment de lanciers (4 escadrons).		Namur
(Namur) { 2 ^e — (4 escadrons).		Liège
Artillerie { 58 ^e batterie à cheval		Louvain
{ 59 ^e —		Louvain
1 ^{er} peleton de la 6 ^e compagnie du train		Anvers
Détachement d'administration. (Fourni par la 5 ^e compagnie).		Liège
Colonne de munitions d'artillerie		Lierre
Colonne d'ambulance. (Le personnel d'administration est fourni par la 5 ^e compagnie) .		Bruxelles

FAISANT PARTIE DES DIVISIONS DE L'ARMÉE DE CAMPAGNE.

3^e division d'armée		Garnisons	4^e division d'armée		Garnisons
Quartier général		Liège	Quartier général		Bruxelles
5 ^e brigade { 9 ^e régiment de ligne .		Bruxelles	7 ^e brigade { 1 ^{er} régiment de chasseurs à pied		Charleroi
(Namur) { 10 ^e —		Arlon	(Mons) { 2 ^e —		Mons
6 ^e brigade { 11 ^e —		Hasselt	8 ^e brigade { 3 ^e —		Tournai
(Liège) { 12 ^e —		Liège	(Bruxelles) { Régiment des grenadiers		Bruxelles
5 ^e bataillon des carabiniers		Bruxelles	4 ^e bataillon des carabiniers		Bruxelles
5 ^e compagnie du génie		Anvers	4 ^e compagnie du génie		Anvers
4 ^e régiment d'artillerie		Louvain	5 ^e régiment d'artillerie		Bruxelles
1 escadron du 1 ^{er} lanciers.		Namur	1 escadron du 1 ^{er} guides		Bruxelles
1 — 2 ^e lanciers.		St-Trond	1 escadron du 2 ^e guides		Bruxelles
5 ^e compagnie du train		Anvers	4 ^e compagnie du train		Camp de Beverloo
5 ^e — d'administration		Liège	4 ^e — d'administration		Bruxelles
1 section de télégraphistes de campagne		Bruxelles	1 section de télégraphistes de campagne		Bruxelles
Détachement d'administration . . .		Lierre	Détachement d'administration . . .		Bruxelles
2 colonnes de munitions d'artillerie .		Lierre	2 colonnes de munitions d'artillerie .		Bruxelles
2 — d'infanterie.		Lierre	2 — d'infanterie.		Bruxelles
1 section du parc du génie		Anvers	1 section du parc du génie		Anvers
Équipage d'approvisionnement . . .		Lierre	Équipage d'approvisionnement . . .		Bruxelles
Colonne d'ambulance		Lierre	Colonne d'ambulance		Bruxelles
2 colonnes de vivres		Lierre	2 colonnes de vivres		Bruxelles
Dépôt de remonte (n'existe pas en temps de paix).			Dépôt de remonte (n'existe pas en temps de paix).		
2 hôpitaux volants.		Lierre	2 hôpitaux volants.		Bruxelles

LERIE

2^e division. — État-major		Garnisons
		Gand
3 ^e brigade { 1 ^{er} chasseurs à cheval (4 escadrons).		Tournai
(Mons) { 2 ^e — (4 escadrons).		Mons
4 ^e brigade { 3 ^e régiment de lanciers (4 escadrons)		Bruges
(Gand) { 4 ^e — (4 escadrons)		Gand
Artillerie { 18 ^e batterie à cheval		Malines
{ 19 ^e —		Malines
2 ^e peloton de la 6 ^e compagnie du train		Anvers
Détachement d'administration. (Fourni par la 1 ^{re} compagnie)		Gand
Colonnes de munitions d'artillerie		Malines
Colonne d'ambulance. (Le personnel d'administration est fourni par la 1 ^{re} compagnie)		Malines